https://lib.uliege.be https://matheo.uliege.be

Comment les partis politiques québécois construisent-ils la question de la protection du français dans leurs programmes électoraux

Auteur : Rapetti, Loïs
Promoteur(s) : Perrez, Julien
Faculté : Faculté de Philosophie et Lettres
Diplôme : Master en communication multilingue, à finalité spécialisée en communication économique et sociale
Année académique : 2025-2026
URI/URL : http://hdl.handle.net/2268.2/26657

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

PLUS PROSPÈRE
PLUS FORT
PLUS INDÉPENDANT
PLUS ACCUEILLANT

PLATEFORME
DU PARTI QUÉBÉCOIS
2014-2018

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PREMIÈRE MINISTRE ET CHEF DU PARTI QUÉBÉCOIS **4**

FAIRE DU QUÉBEC UN PAYS **5**

DIRE CE QUE NOUS SOMMES **6**

1. Affirmer les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État 6
2. Protéger l'avenir du français au Québec 6
3. Donner un nouvel élan à notre culture, à nos créateurs et à nos artistes 6
4. Enrichir notre relation de nation à nation avec les Premières Nations et la nation inuite 7
5. S'assurer que le Québec prenne sa place dans le monde 7

GOUVERNER EFFICACEMENT AVEC INTÉGRITÉ ET TRANSPARENCE **8**

6. Gérer de façon efficace 8
7. Continuer à donner la priorité à l'éthique et à la démocratie 8

CRÉER DES EMPLOIS DE QUALITÉ DANS TOUTES LES RÉGIONS **9**

8. Créer des emplois en soutenant nos entreprises 9
9. Créer des emplois en développant la recherche et l'innovation 10
10. Créer des emplois en accroissant nos exportations 10
11. Créer des emplois en devenant un leader mondial dans l'électrification des transports 11
12. Créer des emplois en développant notre souveraineté alimentaire 11
13. Créer des emplois en se dotant d'une politique d'indépendance énergétique et en valorisant nos richesses naturelles 12
14. Créer des emplois en faisant du tourisme un moteur de développement économique 12

METTRE EN VALEUR NOTRE TERRITOIRE DE FAÇON DURABLE **13**

15. Protéger notre environnement et notre eau 13
16. Assurer le développement économique et social des municipalités et des régions 13

17. Doter le Québec de politiques de transport dignes du XXIe siècle 14

18. Développer Le Nord pour tous et notre appartenance à la nordicité 14

19. Appuyer le développement de notre métropole 15

20. Faire rayonner notre capitale nationale 15

RECONNAÎTRE L'ÉDUCATION COMME LA CLÉ DE NOTRE AVENIR 16

21. Assurer la réussite éducative de nos enfants 16

22. Améliorer l'accessibilité à l'enseignement supérieur 16

PRENDRE SOIN DE NOTRE MONDE 17

23. Avoir une population en santé 17

24. Viser une plus grande accessibilité aux services de santé et aux services sociaux 17

25. Permettre aux personnes âgées ou handicapées de recevoir les services là où elles vivent 18

26. Mourir dans la dignité 18

27. Prendre soin des personnes vulnérables 19

28. Protéger, soutenir et appuyer les jeunes 19

29. Donner le meilleur départ possible à nos enfants et soutenir nos familles 20

30. Protéger les droits des travailleuses et des travailleurs 20

31. Défendre l'égalité et le respect pour les femmes 21

32. Assurer l'accès à un toit 21

33. Soutenir les organismes communautaires 21

34. Accueillir les nouveaux Québécois 22

35. Rapprocher la justice des citoyens 22

36. Protéger nos communautés et assurer la sécurité des personnes 22

Déterminée.

Dix-huit mois après l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois, le Québec va mieux. Nous avons agi et les résultats sont là. Nous n'avons pas ménagé les efforts. Nous sommes engagés à construire un Québec qui prend soin de son monde, qui permet à chacun d'aspirer à une vie meilleure.

Oui, le Québec a encore de grands défis à relever. Chaque jour, il faut leur faire face, poser des gestes courageux, prendre les décisions qui sont justes.

Au Parti Québécois, nous avons l'équipe pour réussir. Et nous sommes munis d'un plan, élaboré avec les militants de notre formation politique et qui précise nos priorités pour les quatre prochaines années.

Ce que nous voulons, c'est un Québec plus prospère. Notre obsession, c'est l'emploi, dans toutes les régions. Nous travaillons donc pour enrichir tous les Québécois en soutenant nos PME et nos entrepreneurs, en encourageant l'innovation et l'exportation, sans compter notre ambition de faire du Québec un leader mondial de l'électrification des transports. Notre objectif est clair : être maîtres et prospères chez nous.

Nous croyons aussi en un Québec plus accueillant, qui assume son identité. C'est pourquoi nous proposons d'adopter une charte qui affirme nos valeurs collectives. Parallèlement, nous voulons célébrer notre langue et partager notre histoire. Bref, faire du Québec un pays plus fier, dont la culture rayonnera de par le monde, c'est notre grand projet.

Oui, nous avons de l'ambition pour le Québec. Nous le croyons capable de relever les défis, de faire face à toutes les difficultés. Nous lui faisons confiance ; c'est la raison pour laquelle nous voulons faire du Québec un pays indépendant.

Nous avons l'équipe, nous avons le plan. Plus important encore, nous avons la détermination. Notre bilan en témoigne, les preuves sont là. Nous mettons tout en place pour bâtir un Québec plus fort.

Je suis déterminée à y arriver. Nous allons réussir.

Pauline Marois

Première ministre du Québec
Chef du Parti Québécois

FAIRE DU QUÉBEC UN PAYS

Le Parti Québécois veut faire du Québec un pays. Nous voulons être libres et pleinement responsables de nos choix, parler et agir en notre nom sur la scène internationale et maîtriser les instruments du développement de notre culture et de notre économie.

Notre démarche est claire : la souveraineté ne se fera qu'après avoir consulté les Québécois et obtenu leur approbation.

Depuis notre élection en septembre 2012, nous avons implanté la gouvernance souverainiste. Les Québécois ont été à même de constater que cette approche a été constructive et ancrée dans le réel. Loin de chercher la confrontation avec Ottawa, nous avons fait avancer les intérêts du Québec et des Québécois. Les controverses, c'est par Ottawa qu'elles ont été provoquées, que ce soit au sujet de l'assurance-emploi, de la formation de la main-d'œuvre, des fonds de travailleurs ou des valeurs mobilières.

Sur le plan économique, Ottawa multiplie les décisions contraires à nos intérêts, des décisions condamnées de façon consensuelle au Québec. On assiste au retour du déséquilibre fiscal, de même qu'à de nombreuses iniquités de traitement entre le Québec et les provinces.

EN CONSÉQUENCE, UN GOUVERNEMENT DU PARTI QUÉBÉCOIS S'ENGAGE À :

- réaliser la souveraineté du Québec à la suite d'une consultation de la population par référendum, tenu au moment qu'il jugera approprié ;
- d'ici là, combattre fermement les ingérences du gouvernement fédéral, assumer pleinement tous les pouvoirs du Québec ainsi que ceux partagés avec Ottawa et en exiger de nouveaux en fonction des besoins des Québécois ;
- prendre les moyens à sa disposition afin d'assumer pleinement tous les pouvoirs nécessaires à l'épanouissement des Québécoises et des Québécois, notamment dans les domaines de l'éducation, de la culture, de l'identité et du français, des programmes sociaux, de la santé, de la justice, de l'environnement, de l'immigration et du développement économique et régional ;
- préparer un livre blanc sur l'avenir politique du Québec et le soumettre aux Québécoises et aux Québécois pour consultation.

DIRE CE QUE NOUS SOMMES

01 AFFIRMER LES VALEURS DE LAÏCITÉ ET DE NEUTRALITÉ RELIGIEUSE DE L'ÉTAT

Le Parti Québécois a eu le courage de se saisir de la question des accommodements religieux et de la laïcité, négligée pendant si longtemps par le Parti libéral du Québec. Dans le cadre du projet de loi 60, nous consacrons plusieurs valeurs qui rassemblent les Québécois : l'égalité entre les femmes et les hommes, la neutralité religieuse de l'État et le respect de notre patrimoine historique.

Nous sommes déterminés à :

- adopter la *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement* (projet de loi 60) ;
- mettre sur pied un centre de recherche sur les crimes dits d'honneur et la lutte à l'intégrisme.

02 PROTÉGER L'AVENIR DU FRANÇAIS AU QUÉBEC

Depuis le passage au pouvoir des libéraux, on constate un recul de la langue française, en particulier dans la grande région de Montréal. Dans les 100 jours suivant notre arrivée au pouvoir, nous avons déposé le projet de loi 14 visant à renforcer le français au Québec. Les partis d'opposition ont tout fait pour bloquer ce projet de loi. Pour le Parti Québécois, il faut veiller plus que jamais à l'importance et à la vitalité de notre langue.

Nous sommes déterminés à :

- adopter une nouvelle charte de la langue française afin de valoriser le français au sein de l'administration publique, des entreprises et des municipalités, et renforcer le français dans les milieux de travail et dans les services.

03 DONNER UN NOUVEL ÉLAN À NOTRE CULTURE, À NOS CRÉATEURS ET À NOS ARTISTES

La culture constitue un élément fondamental de notre identité et le contact avec l'art rend l'humain meilleur. Le Parti Québécois croit profondément à l'importance d'une culture vivante, actuelle et accessible. C'est au moyen de leur créativité que les Québécois sont parvenus à se dépasser. La culture est aussi un maillon important de notre économie ; elle procure de l'emploi à plus de 130 000 personnes.

Nous sommes déterminés à :

- doter le Québec d'une nouvelle politique culturelle adaptée aux réalités du XXIe siècle, afin d'assurer sa pérennité et son caractère distinctif ;
- faire en sorte que le secteur de la culture prenne le virage numérique ;
- appuyer le développement numérique et la présence de Télé-Québec en région ;
- déposer un projet de loi destiné à encadrer le prix des livres neufs imprimés et numériques ;
- consolider le soutien aux artistes et aux créateurs ;
- intensifier la diffusion des œuvres et des créations de nos artistes, dans toutes les régions du Québec comme à l'étranger ;
- multiplier les maillages entre le secteur de la culture et celui de l'éducation ;
- poursuivre la restructuration du réseau des musées et du secteur du cinéma ;
- encourager la philanthropie culturelle.

04 ENRICHIR NOTRE RELATION DE NATION À NATION AVEC LES PREMIÈRES NATIONS ET LA NATION INUITE

Depuis son élection, le Parti Québécois a fait avancer de nombreux dossiers importants pour plusieurs nations autochtones, comme l'adoption de la Loi instituant le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, la conclusion d'une entente historique avec la nation attikamek, et l'établissement d'une entente sur le financement de mesures visant la réduction du coût de la vie au Nunavik.

Nous sommes déterminés à :

- poursuivre le dialogue avec les Premières Nations dans le cadre de la Table Québec-Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) ;
- favoriser l'accès à la formation professionnelle pour les Premières Nations et la nation inuite.

05 S'ASSURER QUE LE QUÉBEC PRENNE SA PLACE DANS LE MONDE

Le Parti Québécois a intensifié l'action internationale du Québec au profit des entreprises, des universités, des artistes et des créateurs. Nous avons relancé les grandes missions économiques et commerciales sur tous les continents, et défendu avec vigueur les intérêts économiques, commerciaux et politiques du Québec sur toutes les tribunes.

Nous sommes déterminés à :

- renforcer le rayonnement du Québec au sein de la Francophonie ;
- exiger du gouvernement fédéral le rapatriement de la part québécoise du budget de l'Agence canadienne de développement international, et jeter les bases, avec les organismes de coopération et de solidarité du Québec, d'une agence québécoise de coopération et de solidarité internationales ;
- faire la promotion et développer la coopération du Québec auprès des pays nordiques ;
- participer aux dernières phases de négociation sur l'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne et exiger du gouvernement fédéral une place pour le Québec dans toutes les négociations commerciales.

GOUVERNER EFFICACEMENT AVEC INTÉGRITÉ ET TRANSPARENCE

06 GÉRER DE FAÇON EFFICACE

Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons repris le contrôle des dépenses du gouvernement. Pour la première fois en dix ans, le gouvernement a atteint ses cibles de dépenses. Pour les prochaines années, les défis seront nombreux. C'est pourquoi nous continuerons de gérer les dépenses publiques de façon responsable. Nous croyons, entre autres, qu'il faut accroître l'efficience des services publics.

Nous sommes déterminés à :

- instaurer un mécanisme de révision systématique de l'ensemble des services publics, de manière à éviter les dédoublements, à augmenter leur efficacité et leur qualité, à simplifier les procédures administratives, à alléger la paperasse gouvernementale et à respecter la capacité de payer des contribuables ;
- favoriser les bonnes pratiques dans l'administration publique et la saine concurrence dans l'octroi des contrats publics ;
- optimiser la gouvernance du système d'éducation en révisant l'organisation des services et le nombre des commissions scolaires, et en reconfigurant les rôles et les responsabilités du réseau scolaire et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;
- poursuivre la révision du rôle des agences de la santé et des services sociaux, et miser sur une meilleure efficience des instances du réseau de la santé ;
- optimiser les ressources et les investissements en technologies de l'information (TI), et ce, par une meilleure définition des projets et un meilleur contrôle des coûts ;
- poursuivre la lutte contre l'évasion fiscale ;
- accélérer le déploiement du gouvernement ouvert.

07 CONTINUER À DONNER LA PRIORITÉ À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉMOCRATIE

Lors de la dernière campagne électorale, nous avions pris l'engagement de lutter contre la corruption et de moderniser certains mécanismes de notre vie politique. Nous avons notamment adopté une loi sur l'intégrité en matière de contrats publics, opté pour un financement essentiellement public des partis politiques, éliminé le placement syndical dans l'industrie de la construction, et mis en œuvre les recommandations des rapports d'analyse sur les dépassements de coûts au ministère des Transports du Québec.

Nous sommes déterminés à poursuivre dans cette voie et à :

- protéger, par une loi, les personnes qui dénoncent des actes répréhensibles dans l'administration publique ;
- assurer le suivi de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction ;
- abolir les primes des députés qui quittent avant la fin de leur mandat ;
- moderniser la loi d'accès à l'information et la loi sur le lobbyisme ;
- limiter les contributions politiques à 100 dollars pour les partis politiques municipaux et augmenter le financement public municipal.

CRÉER DES EMPLOIS DE QUALITÉ DANS TOUTES LES RÉGIONS

Le Parti Québécois a fait connaître sa politique économique Priorité emploi afin de créer 115 000 nouveaux emplois en 3 ans. Pour créer des emplois, nous devons d'abord fouetter la croissance à court terme.

Pour y parvenir, nous sommes déterminés à :

- utiliser les surplus en électricité pour attirer des investissements, et créer des emplois en offrant des tarifs réduits pour les entreprises investissant dans la réalisation de nouveaux projets au Québec ;
- accélérer les investissements publics pour moderniser nos écoles et les infrastructures de sport et de loisir ;
- adopter des mesures fiscales pour stimuler les investissements des particuliers et des entreprises ;
- poursuivre le développement des infrastructures dans le Nord-du-Québec.

Il faut également développer notre économie à long terme. Quatre initiatives seront déployées pour y arriver. Nous sommes déterminés à :

- aider nos entreprises à se moderniser et à devenir plus productives, au moyen de la Politique industrielle québécoise ;
- contribuer à l'édification d'une société du savoir et d'une économie innovante, avec la Politique nationale de la recherche et de l'innovation ;
- soutenir nos entreprises exportatrices et accroître notre présence sur les marchés extérieurs, à travers le Plan de développement du commerce extérieur ;
- déployer la Stratégie d'électrification des transports.

08 CRÉER DES EMPLOIS EN SOUTENANT NOS ENTREPRISES

Dans le cadre de la Politique industrielle québécoise, le Parti Québécois compte redonner de la vigueur au secteur manufacturier québécois, principalement animé par des petites et moyennes entreprises (PME).

Nous sommes déterminés à :

- continuer à mettre l'accent sur l'accroissement de l'investissement dans la modernisation des moyens et des processus de production, sur le renforcement de notre structure industrielle et sur l'intensification de l'innovation et de la commercialisation des produits novateurs ;
- favoriser l'émergence de nouveaux fleurons économiques au Québec en soutenant la croissance d'entreprises performantes et porteuses dans toutes les régions du Québec, afin de les aider à traverser les étapes critiques de leur développement ;
- offrir, partout au Québec, un accompagnement personnalisé et décentralisé à nos entreprises, particulièrement à nos PME, dans leur recherche d'une plus grande compétitivité par la création de la Banque de développement économique du Québec, qui réunirait dans une seule organisation (guichet unique) l'expertise et les efforts d'Investissement Québec (IQ) et des directions régionales du ministère des Finances et de l'Économie (MFEQ) ;

- permettre aux entreprises québécoises de mieux se protéger contre des prises de contrôle non souhaitées et favoriser le maintien et le développement des sièges sociaux implantés au Québec, en mettant en œuvre les recommandations du rapport du Groupe de travail sur la protection des entreprises ;
- doter le Québec d'une politique de l'entrepreneuriat qui viserait, entre autres, à soutenir la relève et à consolider l'offre de service à l'entrepreneuriat ;
- augmenter la contribution du secteur de l'économie sociale dans notre développement économique, social et régional, et engager les actions nécessaires afin de mettre en œuvre le plan d'action en économie sociale prévu par la Loi sur l'économie sociale adoptée par le gouvernement du Parti Québécois.

09 CRÉER DES EMPLOIS EN DÉVELOPPANT LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

De 2003 à 2010, la part du PIB consacrée à la recherche et au développement est passée de 2,8 % à 2,4 %. L'objectif du Parti Québécois est de faire passer cette proportion à 3 %.

Nous sommes déterminés à :

- soutenir davantage les grandes entreprises et les PME dans leurs projets de recherche et d'innovation, que ce soit pour le dépôt d'une première demande de brevet ou en favorisant une meilleure synergie entre les chercheurs, les organismes et les entreprises ;
- appuyer la recherche universitaire ;
- soutenir la recherche au collégial et dans les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) ;
- investir pour les laboratoires dans les écoles publiques situées en milieu défavorisé.

10 CRÉER DES EMPLOIS EN ACCROISSANT NOS EXPORTATIONS

Pour le Parti Québécois, investir dans l'exportation, c'est investir dans le Québec. D'ici 2017, nous voulons accompagner 1000 nouvelles entreprises vers l'exportation.

Nous sommes déterminés à :

- faciliter l'accès aux services et aux marchés en allégeant les processus administratifs pour les entreprises ;
- réaliser des missions de promotion économique, notamment aux États-Unis, en Europe et en Asie ;
- aider davantage les entreprises dans leurs démarches d'exportation et de commercialisation de produits novateurs ;
- consolider la présence de nos entreprises sur les marchés étrangers.

11 CRÉER DES EMPLOIS EN DEVENANT UN LEADER MONDIAL DANS L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

Au Parti Québécois, nous voulons faire de l'électrification des transports un créneau de développement afin de créer des emplois et de la richesse ici, tout en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre et en nous rapprochant de l'indépendance énergétique.

Nous sommes déterminés à :

- déployer la Stratégie d'électrification des transports afin de faire des modes de transport électrifiés une priorité dans le choix du type de transport utilisé par les Québécois ;
- faire une plus grande place au transport électrique en facilitant l'achat d'une voiture électrique par les particuliers, en déployant 10 000 bornes de recharge sur l'ensemble du territoire québécois, en soutenant le verdissement des flottes de taxis dans les municipalités, et en appuyant l'électrification des transports en commun ;
- mobiliser les acteurs de la filière électrique afin de développer des solutions d'avenir en créant un institut du transport électrique ;
- développer davantage notre filière industrielle électrique.

12 CRÉER DES EMPLOIS EN DÉVELOPPANT NOTRE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Le Parti Québécois a mis en œuvre la Politique de souveraineté alimentaire. Elle vise à répondre aux besoins alimentaires des Québécois et à mettre en valeur les secteurs de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation. La souveraineté alimentaire privilégie la production locale pour nourrir la population, ainsi que l'accès à la terre et aux ressources pour y parvenir.

Nous sommes déterminés à :

- continuer de déployer la Politique de souveraineté alimentaire afin de favoriser l'achat et la consommation de produits québécois ;
- promouvoir l'achat local des produits québécois dans les réseaux publics et chez les consommateurs, les hôteliers et les restaurateurs ;
- intensifier les 2e et 3e transformations des produits de la pêche et de l'aquaculture et améliorer leur commercialisation, tant sur les marchés québécois qu'internationaux, et ce, en misant sur l'innovation ;
- revoir les programmes de soutien aux producteurs agricoles afin de les adapter à l'agriculture d'aujourd'hui et pour que les producteurs aient accès à un filet de sécurité adéquat ;
- favoriser le maintien des terres agricoles aux mains des producteurs québécois et de la relève ;
- adopter une stratégie pour mieux soutenir l'agriculture biologique ;
- faire grandir la notoriété du label Aliments du Québec.

13 CRÉER DES EMPLOIS EN SE DOTANT D'UNE POLITIQUE D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE ET EN VALORISANT NOS RICHESSES NATURELLES

La création de la richesse au Québec passe par le développement et l'exploitation durables de nos richesses naturelles. Déjà, le Parti Québécois a fait adopter un nouveau régime minier qui garantit, entre autres, que toutes les sociétés minières paient des redevances, que les Québécois en retirent davantage de richesse et que se développent plus d'emplois liés à la transformation. Le Parti Québécois a également pris de nombreux engagements envers la forêt, lors d'un rendez-vous national, ainsi qu'un engagement à long terme dans la filière éolienne.

Nous sommes déterminés à :

- adopter une politique d'indépendance énergétique qui sera un moteur de développement économique, qui visera à réduire nos importations de pétrole et à améliorer notre production énergétique ;
- favoriser les mesures d'efficacité énergétique en encourageant les travaux d'économie d'énergie dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel ;
- développer de nouveaux marchés pour le savoir-faire québécois en matière d'énergie ;
- développer et promouvoir les nouvelles sources d'énergie renouvelables ;
- explorer le potentiel pétrolier sur l'île d'Anticosti de façon sécuritaire, dans le respect de l'environnement, des populations locales, des sources d'eau potable et dans une perspective de développement durable ; si les travaux prévus concluaient que des réserves de pétrole pouvaient être exploitées de façon rentable, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) aurait le mandat de tenir des consultations publiques sur l'exploitation des hydrocarbures à l'île d'Anticosti ;
- intensifier la transformation de nos ressources naturelles au Québec ;
- développer la mise en place de la Charte du bois, soutenir la sylviculture, la transformation et le développement des produits du bois, à la lumière des travaux tenus lors du Rendez-vous national de la forêt québécoise ;
- adopter de nouvelles lois sur les hydrocarbures basées sur les meilleures normes au monde ;
- mettre en place les nouvelles dispositions de la Loi sur les mines.

14 CRÉER DES EMPLOIS EN FAISANT DU TOURISME UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Parti Québécois veut développer davantage nos nombreux attraits et faire rayonner le Québec comme destination sur le marché international.

Nous sommes déterminés à :

- favoriser l'émergence de pôles touristiques forts et diversifiés dans les régions du Québec ;
- procéder à la mise à niveau des haltes touristiques et routières afin d'en faire des pôles d'accueil touristique, notamment en permettant aux visiteurs d'avoir accès à l'Internet sans fil, aux produits alimentaires du Québec et à des bornes de recharge pour les voitures électriques ;
- doter le Québec de stratégies touristiques ciblées vers des marchés prometteurs ;
- mettre en valeur le potentiel touristique du Saint-Laurent.

METTRE EN VALEUR NOTRE TERRITOIRE DE FAÇON DURABLE

15 PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE EAU

Dès notre arrivée au pouvoir, nous avons fermé Gentilly-2 et mis fin aux minicentrales. Nous avons confié au BAPE plusieurs mandats de consultation et d'examen exhaustif des impacts environnementaux, entre autres sur le gaz de schiste et l'uranium. Nous avons lancé le marché nord-américain du carbone avec la Californie et déposé le projet de loi 37, interdisant les activités destinées à rechercher et à exploiter du gaz naturel dans le schiste dans la vallée du Saint-Laurent.

Nous sommes déterminés à :

- valoriser et protéger notre ressource eau en mettant à jour la Politique nationale de l'eau et en adoptant un plan d'action qui réponde aux nouveaux enjeux liés à la gestion de l'eau ;
- doter le Québec d'une loi sur la conservation des milieux humides et hydriques ;
- lancer une nouvelle stratégie québécoise pour la conservation de la diversité biologique s'inspirant des plus hauts standards ;
- adopter une stratégie de lutte contre les changements climatiques afin d'atteindre, d'ici 2020, une cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 25 % par rapport au niveau de 1990 ;
- adopter un règlement sur la protection de l'eau potable ;
- adopter la Loi interdisant certaines activités destinées à rechercher ou à exploiter du gaz naturel dans le schiste.

16 ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES MUNICIPALITÉS ET DES RÉGIONS

Le Parti Québécois est le parti des régions. Depuis plus d'un an, nous avons mis en place plusieurs initiatives en faveur du développement économique des régions. La Politique nationale de la ruralité, le développement de la filière éolienne, la Stratégie d'intervention gouvernementale pour le développement de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le Fonds de diversification économique du Centre-du-Québec et de la Mauricie ou celui pour la MRC des Sources, la réfection des routes du Nord, le soutien à la forêt et l'accélération des investissements pour la SÉPAQ sont autant d'initiatives structurantes en faveur des régions.

Nous sommes déterminés à :

- continuer à faire le choix des régions et de la décentralisation ;
- coordonner davantage l'action du gouvernement et favoriser la modulation des programmes gouvernementaux pour tenir compte des besoins des régions ;
- miser sur le principe de l'autonomie municipale et sur la diversification des sources de financement des villes ;
- déployer dans toutes les régions concernées la nouvelle Politique nationale de la ruralité ;
- favoriser la formation postsecondaire en région, en s'assurant de la viabilité des programmes de formation dans les cégeps des régions ressources ou éloignées, entre autres en soutenant les projets de télé-enseignement ;
- poursuivre la réalisation de la Stratégie d'intervention gouvernementale pour le développement de la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ;
- favoriser la présence en région d'emplois liés, entre autres, au secteur des technologies de l'information ;
- poursuivre le développement éolien, notamment sous le modèle communautaire, afin de maximiser les retombées économiques dans les régions ;
- doter le Québec d'une stratégie permettant aux régions, zones rurales ou éloignées d'avoir accès à l'Internet haute vitesse ;
- favoriser le partage de la main-d'œuvre saisonnière entre les diverses entreprises d'une région selon les besoins, pour contrer les effets de la loi fédérale sur l'assurance-emploi dans les secteurs saisonniers.

17 DOTER LE QUÉBEC DE POLITIQUES DE TRANSPORT DIGNES DU XXIe SIÈCLE

Pour le Parti Québécois, le secteur des transports doit prendre un virage significatif afin de réduire notre consommation d'hydrocarbures, réduire nos émissions de gaz à effet de serre et améliorer notre qualité de vie. L'aménagement du territoire québécois et le développement de nos modes de transport sont indissociables. Le premier geste posé fut de nommer un seul ministre responsable des deux dossiers. Il faut poursuivre les efforts dans cette voie.

Nous sommes déterminés à :

- poursuivre le déploiement de la Stratégie de mobilité durable qui vise, entre autres, une hausse des sommes allouées au transport collectif, la bonification de l'offre de transport collectif en milieu rural, une meilleure convergence entre l'aménagement du territoire et les transports, et une augmentation des ressources attribuées au transport adapté ;
- appuyer les projets permettant une meilleure circulation routière et de désengorger les routes (voies réservées, stationnements incitatifs, infrastructures cyclables et piétonnes) ;
- doter le Québec d'une politique nationale de transport durable des marchandises en complémentarité au transport routier, ferroviaire et maritime, en misant, notamment, sur le corridor commercial du Saint-Laurent ;
- veiller au maintien et à l'amélioration des infrastructures de transport dans les régions ;
- maintenir et améliorer les infrastructures des réseaux routiers locaux afin de favoriser la sécurité des usagers de la route.

18 DÉVELOPPER LE NORD POUR TOUS ET NOTRE APPARTENANCE À LA NORDICITÉ

Avec Le Nord pour tous, nous nous sommes donné une stratégie qui encadre et soutient le développement du Nord-du-Québec sous la gouverne du Secrétariat au développement nordique.

Nous sommes déterminés à :

- doter le Québec de sa première politique arctique, qui traitera des aspects essentiels de notre nordicité, dont, entre autres, le développement économique et social, les routes maritimes arctiques, le développement des ressources naturelles, les changements climatiques, les logements, la culture, la gouvernance du Nunavik et l'intégrité de notre territoire ;
- exploiter les ressources naturelles présentes sur le territoire nordique selon les plus hauts standards environnementaux et en assurant des retombées pour les populations locales ;
- mettre en place un nouveau modèle d'infrastructures basé sur l'utilisation et le financement partagés avec le secteur privé pour faciliter l'accès au territoire ;
- améliorer les services de télécommunications et les services Internet en territoire nordique.

19 APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE MÉTROPOLE

Cœur économique, culturel, scientifique et universitaire du Québec, Montréal doit continuer à relever de nombreux défis. Déjà, le Parti Québécois a posé des gestes importants. D'abord, sur le plan de la reconnaissance du rôle particulier de la ville et de la région de Montréal, puis par le projet de loi sur l'inspecteur général et, également, sur le plan des transports collectifs et des équipements culturels et publics. Ces gestes prennent aussi la forme de mesures d'aide au développement économique dans des créneaux d'excellence.

Nous sommes déterminés à :

- mobiliser les forces vives de Montréal en vue de Montréal 2017 ;
- retenir davantage de jeunes familles sur l'île de Montréal ;
- soutenir le développement de nouvelles liaisons aériennes depuis l'aéroport international de Montréal vers les États-Unis, l'Asie et l'Amérique latine, notamment en réclamant l'appui du gouvernement fédéral aux initiatives de Montréal ;
- soutenir la relance et la création d'emplois, notamment dans l'est de Montréal ;
- soutenir l'entrepreneuriat, les grappes industrielles, les industries culturelles et l'économie sociale ;
- poursuivre les investissements dans les infrastructures montréalaises ;
- améliorer de façon significative la desserte en transport collectif, notamment en prolongeant la ligne bleue du métro et en augmentant les voies réservées ;
- poursuivre les études nécessaires au dépôt des dossiers de présentation stratégiques pour le prolongement des lignes jaune et orange du métro ;
- implanter un système léger sur rail (SLR) sur le nouveau pont Champlain et réclamer un financement équitable du gouvernement fédéral pour ce projet.

20 FAIRE RAYONNER NOTRE CAPITALE NATIONALE

Le Parti Québécois a pris plusieurs décisions afin de consolider le dynamisme de notre capitale nationale, comme le projet de construction d'un nouvel hôpital, la rénovation des Nouvelles-Casernes, et l'appui à des entreprises technologiques.

Nous sommes déterminés à :

- soutenir les actions permettant de positionner la capitale sur la scène internationale ;
- renforcer son statut de capitale nationale d'un État francophone ;
- faire de la région de la Capitale-Nationale une région innovante, notamment en matière d'économie, de technologie et d'innovation sociale ;
- poursuivre les efforts d'allégement dans les structures de gouvernance ;
- mobiliser les partenaires privés et publics afin d'augmenter la capacité d'attraction et de rétention des personnes immigrantes de la capitale.

RECONNAÎTRE L'ÉDUCATION COMME LA CLÉ DE NOTRE AVENIR

21 ASSURER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOS ENFANTS

Nous croyons que les élèves les plus vulnérables de notre système d'éducation doivent être au cœur de nos luttes contre le décrochage scolaire. C'est pourquoi le Parti Québécois a instauré, entre autres, la maternelle 4 ans en milieu défavorisé. Par ailleurs, nous investirons dans les écoles afin que nos enfants aient accès à des milieux sains et stimulants. Nous avons aussi annoncé des investissements majeurs afin de construire et de rénover des infrastructures sportives ou récréatives, et ce, partout au Québec.

Nous sommes déterminés à :

- faire de la persévérance scolaire notre priorité en matière d'éducation, en dotant le Québec de sa première politique nationale de lutte contre le décrochage scolaire. Nous concentrerons les efforts dans les milieux défavorisés, dès le primaire, et porterons une attention particulière aux garçons ;
- valoriser la formation professionnelle et veiller à son accessibilité dans toutes les régions ;
- mettre en valeur la profession enseignante en s'assurant de faire des professeurs des partenaires incontournables de notre système d'éducation ;
- renforcer l'enseignement de notre histoire nationale, du primaire à l'université ;
- adopter une politique nationale d'éducation aux adultes et de formation continue, dont l'un des piliers sera l'alphabétisation.

22 AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'accessibilité aux études collégiales et universitaires est un enjeu important pour le Parti Québécois. Le Sommet sur l'enseignement supérieur a permis de rétablir le dialogue et de régler la crise sociale créée par le gouvernement libéral. Les décisions prises à ce sommet ont permis d'identifier différentes mesures pour bonifier le régime d'aide financière aux étudiants.

Nous sommes déterminés à :

- poursuivre le réinvestissement dans notre système universitaire ;
- accroître l'accessibilité à l'enseignement supérieur, entre autres pour les étudiants ayant un parcours non traditionnel et pour les jeunes vivant dans les régions ;
- réviser les mécanismes de reddition de comptes et de gouvernance des universités ;
- nous assurer de la viabilité des programmes de formation dans les cégeps des régions du Québec ;
- soutenir les projets de télé-enseignement.

PRENDRE SOIN DE NOTRE MONDE

23 AVOIR UNE POPULATION EN SANTÉ

Pour assurer l'avenir de notre système public de santé et de services sociaux, nous devons agir tôt afin de prévenir les maladies et les coûts qui y sont associés. Par ailleurs, nous pouvons devenir l'une des nations les plus en forme au monde.

Nous sommes déterminés à :

- adopter, après consultation, une politique nationale de prévention en santé qui permettra, entre autres, d'agir sur les individus par la promotion de saines habitudes de vie, et sur l'environnement par l'amélioration des milieux de vie ;
- doter le Québec d'une politique nationale du sport, du loisir et de l'activité physique s'adressant à tous les citoyens du Québec, de tous âges et de toutes conditions ;
- intensifier la prévention de la toxicomanie chez les jeunes de niveau secondaire.

24 VISER UNE PLUS GRANDE ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE SANTÉ ET AUX SERVICES SOCIAUX

Depuis septembre 2012, nous avons créé 13 groupes de médecine de famille (GMF), pour un total de 256. Ces GMF supplémentaires et les autres cliniques médicales de première ligne permettent à 323 528 personnes de plus d'avoir accès à un médecin de famille. De plus, nous avons ajouté des ressources professionnelles pour accroître les services, et nous nous sommes assurés du respect des heures d'ouverture afin de garantir l'accès.

Pour continuer à augmenter l'accessibilité aux services de santé dans le système public, nous sommes aussi déterminés à :

- poursuivre le déploiement des GMF en vue d'atteindre le nombre de 300, afin d'améliorer l'accès à un médecin de famille, et de réduire les attentes et les engorgements dans les urgences ;
- instituer un guichet d'entrée permettant un accès à un système de prise de rendez-vous pour des services de première ligne et des soins spécialisés dans les établissements publics, afin de diminuer de façon significative le temps d'attente pour l'obtention d'un rendez-vous auprès des professionnels de la santé ;
- développer un portail de référence fiable et complet en santé, le Portail Santé, qui présentera une information vérifiée et mise à jour régulièrement ;
- améliorer le suivi des personnes atteintes d'une maladie chronique ;
- accroître significativement l'accès à l'imagerie médicale et à l'ultrasonographie dans les établissements publics ;
- doter le système de santé de balises claires afin de protéger l'accès aux services et d'encadrer les frais accessoires abusifs ;
- doter le Québec d'un plan d'action en santé mentale ;
- assurer l'équité interrégionale dans l'offre de santé afin de rapprocher les soins du lieu de résidence des patients ;
- implanter le financement axé sur les patients.

25 PERMETTRE AUX PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES DE RECEVOIR LES SERVICES LÀ OÙ ELLES VIVENT

Le 6 décembre 2013, le Parti Québécois a déposé le projet de loi 67, la Loi sur l'assurance autonomie. L'assurance autonomie permettra aux personnes âgées ou handicapées de vivre où elles le désirent et de choisir leur prestataire de services et de soins à domicile. Elle permettra également d'offrir du répit aux proches aidants et les reconnaîtra comme des partenaires. Pour continuer à améliorer les conditions de vie des personnes âgées, handicapées ou en perte d'autonomie, nous sommes déterminés à :

- redonner aux Québécois la liberté de choisir là où ils veulent vieillir, en leur donnant accès à des services adéquats et en assurant le développement des services de soutien à domicile ;
- améliorer la sécurité dans les résidences pour personnes âgées et dans les milieux de vie des aînés ;
- poursuivre la mise aux normes des CHSLD dans les différentes régions du Québec.

26 MOURIR DANS LA DIGNITÉ

Le Parti Québécois a déposé un projet de loi afin d'assurer aux personnes en fin de vie des soins respectueux de leur dignité et de leur autonomie, et de reconnaître la primauté des volontés relatives aux soins exprimées clairement et librement par une personne.

Nous sommes déterminés à :

- faire adopter le projet de loi 52, la Loi concernant les soins de fin de vie ;
- consacrer plus de ressources aux soins de fin de vie, et ce, dans l'ensemble du Québec.

27 PRENDRE SOIN DES PERSONNES VULNÉRABLES

Donner la possibilité à chacun de s'épanouir et de contribuer au développement de la collectivité dans un esprit de solidarité et d'entraide, voilà un des objectifs du Parti Québécois et du pilier solidarité, que nous avons rendu public en octobre 2013. Au cœur de notre action : agir auprès des personnes afin d'accroître leur bien-être.

Nous sommes déterminés à :

- prévenir et contrer l'itinérance en déployant notre politique nationale de lutte contre l'itinérance et un plan d'action en la matière ;
- agir efficacement en matière de prévention de la négligence dans les familles à risque et de violence familiale, afin de prévenir les homicides intrafamiliaux et les crimes dits d'honneur ;
- améliorer l'accès aux services de dépistage et d'intervention précoce de l'autisme et des déficiences, et bonifier l'offre d'activités de jour afin de favoriser le maintien des acquis pour les personnes de 21 ans et plus ayant une déficience ou un trouble du spectre de l'autisme ;
- améliorer les infrastructures d'accueil et de soutien des jeunes en difficulté ;
- accroître la participation sociale des personnes handicapées en consolidant les actions du gouvernement et des municipalités, dans des secteurs prioritaires comme l'accès aux services, l'intégration à l'emploi et le soutien aux parents et aux proches.

28 PROTÉGER, SOUTENIR ET APPUYER LES JEUNES

Il est important que nos jeunes qui ont besoin d'aide soient appuyés et accompagnés dans chaque étape de leur parcours vers l'âge adulte.

Nous sommes déterminés à :

- adopter une nouvelle politique jeunesse tenant compte des besoins des jeunes, des enjeux qui les concernent et des défis à venir. Du nombre se trouvent la lutte contre l'intimidation, l'entrepreneuriat jeunesse, un programme volontaire de service à la communauté pour les jeunes afin de les appuyer dans leur orientation scolaire et professionnelle, le recrutement dans la fonction publique et l'équité intergénérationnelle ;
- élaborer et déployer une stratégie de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans le cyberespace ;
- poursuivre les actions en matière de prévention et de lutte contre les gangs de rue, et élaborer des mesures permettant la mise en place d'un nouveau plan d'action.

29 DONNER LE MEILLEUR DÉPART POSSIBLE À NOS ENFANTS ET SOUTENIR NOS FAMILLES

Pour le Parti Québécois, c'est un enfant, une place. Chaque parent doit avoir accès à une place en service de garde à contribution réduite pour son enfant. En lien avec la Politique familiale québécoise, le Parti Québécois a annoncé la création de 28 000 nouvelles places, dont 3 500 en milieu défavorisé.

Nous sommes déterminés à :

- compléter le réseau des services de garde ;
- poursuivre la mise en place d'un guichet unique facilitant l'accès aux services de garde ;
- faciliter la conciliation travail-famille-études en instaurant des mesures incitatives pour l'offre de service à temps partiel ou pour des horaires non usuels dans les services de garde subventionnés, et en favorisant la création des haltes-garderies, entre autres dans les établissements postsecondaires ;
- mettre en place des haltes-répit pour enfants handicapés dans les centres de la petite enfance, les soirs et la fin de semaine ;
- mieux soutenir les familles adoptantes.

30 PROTÉGER LES DROITS DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

L'avenir des régimes de retraite fera l'objet de nombreuses discussions afin de trouver des solutions adaptées aux difficultés actuelles. Par ailleurs, plusieurs lois du travail doivent être actualisées afin de répondre adéquatement aux nouvelles réalités du travail.

Nous sommes déterminés à :

- actualiser et moderniser la Loi sur la santé et la sécurité du travail ;
- développer une approche proactive auprès des entreprises pour améliorer la formation des employés ;
- offrir un meilleur encadrement aux travailleurs domestiques ;
- mettre en place des mesures d'encadrement des agences de placement de personnel temporaire ;
- mettre en œuvre le plan d'action gouvernemental « Vers des régimes de retraite équitables et durables », afin d'assurer la pérennité des régimes à prestations déterminées ;
- étudier diverses options pouvant améliorer le sort des personnes retraitées ;
- poursuivre la défense des travailleurs et des entreprises du Québec dans le dossier de la réforme de l'assurance-emploi, à la lumière des recommandations du rapport de la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi.

31 DÉFENDRE L'ÉGALITÉ ET LE RESPECT POUR LES FEMMES

Le Parti Québécois a dévoilé en décembre 2012 un plan d'action en matière de violence conjugale et a amorcé une importante réflexion sur la problématique de l'hypersexualisation des filles afin de pouvoir agir collectivement pour contrer ce phénomène.

Nous sommes déterminés à :

- proposer un plan d'action pour prévenir et contrer l'exploitation sexuelle, ainsi que pour venir en aide aux femmes qui veulent quitter le milieu de la prostitution ;
- accentuer les efforts gouvernementaux visant à prévenir et à contrer la violence commise à l'endroit des femmes et des enfants ;
- augmenter le nombre de femmes travaillant dans l'industrie de la construction en favorisant leur accès, leur intégration et leur rétention.

32 ASSURER L'ACCÈS À UN TOIT

L'accès à un toit constitue un enjeu majeur pour de nombreux Québécois et pour les familles.

Nous sommes déterminés à :

- doter le Québec d'une nouvelle politique d'habitation qui élaborera des réponses adaptées et coordonnées aux besoins nouveaux en matière de logement, notamment ceux en lien avec l'alourdissement des clientèles, les structures familiales en mutation, les quartiers centraux anciens et plus denses, les défis intergénérationnels, les problématiques régionales, le maintien et la rénovation des actifs, l'aide aux familles et aux personnes, et l'accès aux logements ;
- réaliser la construction de 15 000 logements abordables au cours des 5 prochaines années et s'assurer de leur juste répartition sur le territoire québécois ;
- soutenir la construction de logements sociaux pour des personnes en situation d'itinérance ;
- venir en aide aux propriétaires de maisons affectés par différents problèmes de contamination, comme la pyrrhotite.

33 SOUTENIR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Pour le Parti Québécois, les organismes communautaires sont des partenaires essentiels pour l'atteinte d'une solidarité de proximité. Nous croyons que nous devons mieux aider ceux qui aident les gens.

Nous sommes déterminés à :

- hausser le financement des organismes communautaires ;
- déployer un plan d'action en matière d'action communautaire et bénévole ;
- améliorer l'accès à des avantages sociaux pour les travailleurs du milieu communautaire ;
- poursuivre la mise en place d'un programme d'acquisition et de rénovation d'immeubles à vocation collective (PARIC).

34 ACCUEILLIR LES NOUVEAUX QUÉBÉCOIS

Le Parti Québécois veut doter le Québec d'un système d'immigration moderne. Nous voulons revoir le processus de sélection des immigrants pour assurer leur francisation, leur intégration et leur insertion professionnelle, ainsi que pour mieux répondre aux besoins du Québec.

Nous sommes déterminés à :

- adopter une nouvelle loi sur l'immigration et instaurer une nouvelle façon de choisir les personnes immigrantes, basée sur une déclaration d'intérêt ;
- offrir plus de soutien à l'apprentissage du français aux enfants allophones, et ce, dès l'âge préscolaire ;
- mettre en œuvre des pratiques novatrices de francisation des travailleurs étrangers temporaires ;
- viser à ce qu'au moins 25 % des nouveaux arrivants s'installent à l'extérieur de la région de Montréal ;
- soutenir davantage les projets favorisant l'intégration et la francisation des parents immigrants.

35 RAPPROCHER LA JUSTICE DES CITOYENS

Le Parti Québécois a procédé à une hausse historique des seuils d'admissibilité à l'aide juridique à compter du 1er janvier 2014. Cette hausse permettra d'offrir une couverture gratuite aux personnes âgées vivant seules et bénéficiant majoritairement du Supplément de revenu garanti.

Nous sommes déterminés à :

- donner accès, dès juin 2015, à l'aide juridique gratuite aux personnes travaillant à temps plein au salaire minimum ;
- poursuivre le déploiement des centres de justice de proximité ;
- modifier le Code civil en matière d'adoption ;
- mieux protéger les victimes d'actes criminels, notamment en réformant l'aide et l'indemnisation des victimes d'actes criminels ;
- viser une pleine et entière reconnaissance des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, transsexuelles et des familles homoparentales, et intensifier la lutte contre l'homophobie.

36 PROTÉGER NOS COMMUNAUTÉS ET ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

Le Parti Québécois a adopté la loi créant le Bureau des enquêtes indépendantes. Le Bureau aura pour mission de faire enquête lorsqu'une personne, autre qu'un policier en devoir, décède ou est blessée gravement ou par une arme à feu utilisée par un policier lors d'une intervention policière ou lors de sa détention par un corps de police.

Nous sommes déterminés à :

- mettre en œuvre la Politique québécoise de sécurité civile afin d'assurer, à tous les niveaux, une meilleure gestion des risques et des catastrophes ;
- implanter un programme d'aide qui permettra d'assumer la majeure partie des coûts de formation des pompiers volontaires et à temps partiel ;
- exiger du gouvernement fédéral qu'il mette en place un système d'information avancé sur les matières dangereuses qui circulent sur le réseau ferroviaire.

Pierre Séguin, agent officiel du Parti Québécois